



# Camp Ski à Artouste

Du 25 Fev au 27 Fev 2019

Pour les 11-15 ans

**11-15 ans**

Je soussigné(e) Mr ou Mme .....  
autorise mon enfant .....  
à participer au camp SKI à Artouste du 25 Fev au 27 Fev 2019  
organisé par la Maison de l'Enfance de Billère.

J'autorise les animateurs responsables du groupe à s'adresser  
directement, en cas d'urgence, au centre hospitalier le plus  
proche.

Votre adresse Mail : .....

**Observations particulières concernant votre enfant  
(médicaments avec ordonnance obligatoirement, allergies ...)** :

.....  
.....

Fait à ....., le .....

Signature des parents.



Maison de l'Enfance  
Impasse Nederpeld  
64140 Billère

[accueil@maisonenfance64.fr](mailto:accueil@maisonenfance64.fr) / [hobbe.kevin@gmail.com](mailto:hobbe.kevin@gmail.com)  
[maisonenfance64.fr](http://maisonenfance64.fr) 05.59.62.21.02 / 07.71.20.65.30

### Le programme :

- Nous skierons dès lundi après-midi à Artouste, des cours (avec un professeur de ski diplômé) sont prévus pour les débutants.
- Mardi une journée ski nous attend ainsi qu'une soirée raclette
- Mercredi nous consacrerons notre matinée au rangement et nettoyage de notre lieu de résidence puis nous profiterons de la neige une dernière fois

### Vous devez prévoir pour votre enfant :

- un nécessaire de toilette et une serviette
- combinaison et/ou blouson de ski (pas de pantalon style K-way)
- lunettes et/ou masque de ski
- gants de ski imperméables
- un bonnet et une écharpe, des gants en laine
- 2 paires de chaussettes de ski (montantes jusqu'aux genoux)
- des chaussures après-ski (Imperméables, pas de bottes de pluie !)
- des affaires de change pour chaque jour,
- un petit sac à dos et une gourde (bouteille),
- nécessaire de couchage (duvet et coussin...), une tenue de nuit chaude
- une grande dose de bonne humeur...

**L'hébergement se fait au chalet « Ensemble » de Laruns  
Le transport, les repas et les activités sont prévues par la Maison  
de l'Enfance**

**Il est demandé d'apporter un pique-nique pour le premier midi.  
Argent de poche possible dans une limite de 30€**

**Le transport s'effectue en Mini-bus  
Départ le 25 Février à 9h30  
Retour le 27 Février à 19h**

Tarifs en fonction de la commune de résidence et des revenus  
Plus d'information : [maisonenfance64.fr](http://maisonenfance64.fr) ou au secrétariat

